



# DANEMARK

## Numéros utiles

### Numéros utiles

**Police** : 112

**Ambassade de France à Copenhague** : 33.67.01.00

### Agences consulaires françaises :

- ▶ Aalborg : 98.18.50.99
- ▶ Aarhus : 87.31.50.10
- ▶ Frederikshavn : 70.15.10.00
- ▶ Haderslev : 73.22.50.50
- ▶ Herning : 97.12.87.21
- ▶ Nuuk : 00.299.32.45.66 (Groenland)
- ▶ Odense : 66.13.75.55
- ▶ Randers : 86.42.35.83
- ▶ Ronne : 56.95.75.75
- ▶ Torshavn : 00.298.31.17.44 (Iles Feroe)

Adresses des [représentations diplomatiques et consulaires françaises à l'étranger](#) (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

## Sécurité

Les voyageurs doivent être avertis que pendant les mois de juillet et août, il convient d'être extrêmement vigilant vis-à-vis des pickpockets dans les cafés, les hôtels, les restaurants et les rues piétonnières du centre de Copenhague.

Il convient également de ne laisser aucun effet personnel, sac ou bagage dans les véhicules en stationnement. Cette remarque concerne l'intégralité du territoire danois.

Une fiche sur la sécurité et les consignes générales en cas de crise a été réalisée à destination des Français résidant au Danemark. Vous pouvez la consulter sur le site de l'Ambassade de France au Danemark.

## Transports

### Infrastructure routière

Le réseau routier est en bon état. Les phares des véhicules doivent être allumés 24h sur 24h. Il faut faire très attention aux cyclistes nombreux dans les villes, prioritaires aux intersections.

Vitesse limitée à 50 km/h dans les villes (40 km/h dans le centre-ville de Copenhague), 80 km/h sur les routes nationales, de 90 à 120 km/h maximum sur les autoroutes.

En cas d'accident appeler la police au 112. La réglementation danoise interdit le parking en ville des voitures à moins de 10 mètres d'une intersection.

### Réseau ferroviaire

Bonne desserte, depuis la liaison par pont entre la Fionie et le Seeland.

Le réseau intérieur est bien développé. L'aéroport international de Copenhague-Kastrup est à douze minutes en train de la gare centrale.

Le site internet de l'aéroport est <http://www.cph.dk>

## Entrée / Séjour

► Pas de visa pour un séjour de moins de trois mois (réglementation de l'Union européenne). Le Danemark fait partie de la **zone Schengen** depuis le 26 mars 2001. La production de la carte d'identité ou du passeport est exigée. Ces documents doivent être **en cours de validité**.

► Il est rappelé que le permis de conduire n'est pas un titre de voyage.

Pour de plus amples informations, prendre l'attache de l'Ambassade du Danemark à Paris, [adresses des missions étrangères en France](#) (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

## Santé

### Epidémie de grippe aviaire :

**La Direction Générale de la Santé recommande aux voyageurs d'éviter tout contact avec les volailles et les oiseaux, c'est-à-dire de ne pas se rendre dans des élevages ni sur les marchés aux volatiles. Les recommandations générales d'hygiène lors des voyages dans les pays en développement, qui visent à se protéger des infections microbiennes, sont préconisées :**

- **éviter de consommer des produits alimentaires crus ou peu cuits, en particulier les viandes et les œufs ;**
- **se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou un soluté hydro-alcoolique.**

**Le virus se transmet par voie aérienne (voie respiratoire) soit par contact direct,**

**notamment avec les sécrétions respiratoires et les matières fécales des animaux malades, soit de façon indirecte par l'exposition à des matières contaminées (par l'intermédiaire de la nourriture, de l'eau, du matériel et des mains ou des vêtements souillés). Les espaces confinés favorisent la transmission du virus.**

Les hôpitaux publics sont bien équipés et disposent le plus souvent d'un service d'urgences. Il y a très peu de cliniques et d'hôpitaux privés.

Pas de vaccinations obligatoires.

**Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie au moins 15 jours avant le départ.** Pour plus d'information, consultez le site de l'[Assurance Maladie](#) en ligne.

Numéros utiles

Numéro d'urgence : 112

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site du [Comité d'Informations Médicales](#) (CIMED) qui vous renseignera sur l'état sanitaire de ce pays, ou les sites de [l'institut Pasteur de Lille](#) et de [l'institut Pasteur de Paris](#).

## Compléments

### Législation locale

Le taux d'alcoolémie au volant est limité à 0,5g/l.

Les stupéfiants sont prohibés.

### Divers

Hiver : maxima 8 °C - minima -18 °C

Été : maxima 30 °C - minima 3° C

Site internet de la météorologie danoise: <http://www.dmi.dk/vejr>

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne peut, en aucun cas, être tenu responsable d'incidents qui pourra voyager. Les informations contenues dans les pages du site internet sont susceptibles de modification et sont données à l'appelé qu'aucune région du monde ni aucun pays ne peuvent être considérés comme étant à l'abri du risque terroriste.